

## L'OFFICE NATIONAL DU FILM

LA PREMIÈRE AMÉRICAINE D'UN  
FILM CANADIEN

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, le représentant de Mégantic (M. Langlois) a posé hier une question au sujet d'un film réalisé par l'Office national du film, et il a cité un article paru dans le *Times* de New York. Voici quel était l'objet de son grief. La première présentation d'un film réalisé par un organisme gouvernemental, l'Office national du film, a eu lieu aux États-Unis.

Je connais maintenant les faits exacts. Radio-Canada a présenté le film en première, en anglais, à son réseau anglais, le 15 mai dernier, et en français, au réseau français, le 29 mai. Vingt-neuf copies anglaises ont été distribuées au Canada depuis le mois de juin, et 16 copies françaises depuis le mois de juillet. L'événement auquel le député faisait allusion était peut-être la première présentation à New York, devant un auditoire particulier qui comprenait, me dit-on, le consul général du Canada. Mais le film a connu une vaste distribution au Canada depuis plus de cinq mois.

Quant au sujet du film, on m'informe que la pellicule n'a rien à voir avec le racisme. L'histoire se déroule autour d'un Torontois qui a été interné dans un camp de concentration pendant la guerre et qui y retourne avec son fils pour lui faire ressentir l'horreur des événements qui s'y sont déroulés. Un grand connaisseur de cinéma, Pat Pearce, de Montréal, considère ce film comme une «philosophie filmée». Il a été inscrit aux festivals internationaux du film de Venise, de San Francisco, de Montréal et de Vancouver, et a été primé chaque fois.

## LES FINANCES

LA PUBLICATION DU RAPPORT DE LA  
COMMISSION CARTER

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. E. McKinley (Huron):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Étant donné qu'on a répondu à la plupart de mes lettres au sujet des problèmes fiscaux posés par les boisés, les carrières de gravier et les terrains riverains en me disant que le rapport de la Commission Carter contiendrait peut-être des recommandations à cet égard, et comme les questions que j'ai posées devant le comité ont reçu le même genre de réponse, j'aimerais demander quand sera terminé le rapport de la Commission Carter.

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je regrette de ne pas pouvoir encore répondre à la question. Comme je l'ai dit l'autre jour, certaines parties du rapport sont chez l'imprimeur, mais je ne saurais dire encore quand nous le recevrons.

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—LA PARTICIPA-  
TION FÉDÉRALE AU PROGRAMME  
DE CONSTRUCTION

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre des Finances si le premier ministre de la Colombie-Britannique lui a adressé d'autres demandes pour une aide fédérale destinée à financer les constructions publiques entreprises dans sa province?

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances):** Pas à ma connaissance, monsieur l'Orateur. Les demandes reçues jusqu'ici sont assez importantes.

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ENTRÉE ÉVENTUELLE DE LA BARBADE DANS  
L'OEA ET L'ATTITUDE DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. N. Thompson (Red Deer):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il a reçu une communication relative à la déclaration du nouveau premier ministre de la Barbade, au sujet de l'entrée éventuelle de son pays dans l'Organisation des États sud-américains et aux répercussions de cette décision pour la Canada? Sinon, le ministre peut-il faire une déclaration sur la politique canadienne à cet égard?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Non, monsieur l'Orateur, je n'ai pas reçu de communication à ce sujet.

[Français]

## LES RELATIONS OUVRIÈRES

A PROPOS D'UN VOTE PRIS AU SEIN DES EM-  
PLOYÉS DU RÉSEAU FRANÇAIS DE  
RADIO-CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Gilles Grégoire (Lapointe):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail.

A la suite du résultat du vote qui a été pris chez les employés du réseau français de Radio-Canada, l'honorable ministre peut-il nous dire s'il a l'intention de laisser la décision relative au résultat de ce vote entre les mains du Conseil canadien des relations ouvrières, ou s'il a l'intention de faire une enquête spéciale au sujet de ce vote et voir à prendre les